

MOUVEMENT NATIONAL À GESTION DÉCONCENTRÉE
Phase intra-académique : rentrée scolaire 2017

CALENDRIER

Mardi 28 mars à 12 h	<ul style="list-style-type: none">➤ Début de la saisie des demandes de participation à la phase intra académique via I-Prof (https://portail.ac-lyon.fr/arena)➤ Début de saisie des préférences (TZR)
Lundi 10 avril à 12 h	<ul style="list-style-type: none">➤ Fin de saisie intra➤ Fin de saisie des préférences
Lundi 10 avril à 14 h	<ul style="list-style-type: none">➤ Envoi des confirmations dans les établissements
du Vendredi 14 avril au Jeudi 27 avril	<ul style="list-style-type: none">➤ Etalement du retour des confirmations et des pièces justificatives en raison des vacances scolaires de printemps. <p>Zone A : au plus tard le 14 avril Zones B et C : au plus tard le 27 avril</p>
Jeudi 27 avril	<ul style="list-style-type: none">➤ Envoi des préférences aux personnels concernés
du Mercredi 3 mai au Vendredi 5 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Entretiens REP+
Vendredi 12 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Affichage des barèmes - en fin de journée (vérifiés par les services académiques)
Lundi 22 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Date limite de retour des préférences (TZR)
du Vendredi 19 mai au Mercredi 24 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Groupes de travail de vérification des barèmes. <p>A compter de l'affichage des barèmes toute demande de correction sera formulée par écrit jusqu'à la veille de la réunion de l'instance paritaire compétente (date limite de réception)</p>
Mercredi 24 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Date limite des demandes tardives et des demandes d'annulation pour les seuls motifs énoncés à l'article 3 de l'arrêté rectoral du 21 mars 2017.
Dimanche 28 mai	<ul style="list-style-type: none">➤ Fin d'affichage des barèmes
du Mardi 13 juin au Vendredi 16 juin	<ul style="list-style-type: none">➤ Réunion des Instances Paritaires et communication des résultats
Mi-juillet	<ul style="list-style-type: none">➤ Groupes de travail : révision d'affectation, affectation sur les postes provisoires...